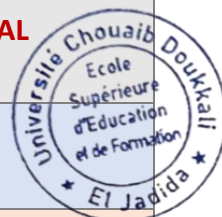


AVIS D'INSCRIPTION de la Liste Principale – FORMATIONS EN TEMPS NORMAL
Master Sciences Physiques, Chimiques et Innovation Pédagogique

إعلان عن التسجيل في اللائحة الرئيسية – التوقيت العادي
العلوم الفيزيائية والكيميائية والابتكار التربوي

Année universitaire 2026-2027



L'administration de L'Ecole Supérieure d'Education et de Formation porte à la connaissance des candidats admis en formation à temps normal au Master «**Sciences Physiques, Chimiques et Innovation Pédagogique**» et dont les noms figurent sur la liste principale, que l'inscription administrative et la vérification des informations déclarées sur la plateforme électronique de l'Université auront lieu **du 20 au 23 octobre 2026, de 9 h 00 à 15 h 00**, à l'Ecole Supérieure d'Education et de Formation située au sein de la Faculté d'Economie et de Gestion- El Jadida. Les candidats doivent se présenter en personne, munis des pièces suivantes :

I. DOSSIER ADMINISTRATIF

- Original du baccalauréat et deux (2) copies ;
- Deux (2) copies de la Carte Nationale d'Identité Électronique (CNIE) ;
- Fiche de préinscription imprimée depuis la plateforme électronique de l'Université ;
(ucdconnect.ucd.ac.ma)
- Original du diplôme de Licence (ou attestation de réussite provisoire) et deux (2) copies, ainsi que les relevés de notes de tous les semestres ;
- Deux (2) photos d'identité récentes.
- Une déclaration sur l'honneur attestant de la non-exercice de toute activité professionnelle, dûment signée et légalisée ;
- Recu de l'assurance au titre de l'année universitaire 2026-2027 ;

NB :

- L'inscription ne sera considérée comme définitive qu'après vérification, par le service de scolarité, de la conformité du dossier aux conditions réglementaires et des documents originaux présentés.
- Tout dossier incomplet ou non enregistré sur la plateforme électronique ne sera pas retenu.
- Toute déclaration d'informations erronées ou la présentation de documents non conformes expose son auteur à l'annulation de l'inscription, sans préjudice des poursuites légales que l'Université se réserve le droit d'engager.